
L'inceste dans les écrits de François-Antoine Chevrier et dans la littérature libertine française du dix-huitième siècle

Incest in François-Antoine Chevrier's Works and in the French Libertine Literature of the Eighteenth Century

LUISA MESSINA
Université de Palerme

Si le topos de l'inceste est présent dans la littérature occidentale en général, il occupe une place particulière dans la littérature française du dix-huitième siècle, et surtout dans la littérature libertine. Quoiqu'il soit publiquement condamné, l'inceste est plutôt répandu, non seulement dans la société de l'Ancien Régime (du Régent au ministre Choiseul), mais aussi dans la littérature libertine du dix-huitième siècle. En fait, l'inceste est un topos littéraire très commun dans les écrits libertins de l'époque. Le rôle du thème de l'inceste, apparaissant dans deux écrits de François-Antoine Chevrier (1721-1762) – *Recueil de ces dames* (1745) et *Mémoires d'une honnête femme* (1753) – fait l'objet de notre article, et son analyse sera réalisée à travers une comparaison avec d'autres œuvres libertines.

Mots-clés : inceste ; dix-huitième siècle ; Chevrier ; littérature libertine ; comparaison.

If the incest theme is quite present in Western literature in general, it holds a special place in the eighteenth-century French literature and especially in the libertine literature. Though publicly condemned, incest is met frequently enough not only in the Old Regime society (from the Regent Philippe d'Orléans to minister Choiseul), but also in the libertine literature of the whole eighteenth century. In fact, incest is a common literary theme in most libertine works of the time. Hence, we are going to approach the role of the incest in two libertine works by François-Antoine Chevrier (1721-1762), *Recueil de ces dames* (1745) and *Mémoires d'une honnête femme* (1753), by drawing a parallel with to other libertine works..

Keywords: incest; eighteenth century; Chevrier; literature; libertine; comparison.

Lors du dix-huitième siècle, l'inceste est considéré par les juristes comme un crime qui est sévèrement puni parce que le droit civil, en matière de mœurs, se conforme au droit canonique et à sa juridiction. En effet, on fait référence aux cas d'inceste médiévaux pour prononcer les verdicts. De plus, il ne faut pas oublier que la question de l'inceste est fortement présente au dix-huitième siècle, puisqu'on relève de nombreux cas dans les milieux sociaux les plus élevés. Malgré la condamnation publique de l'inceste, la tentation de le commettre fascine non seulement des membres de l'aristocratie, mais aussi des civils et des religieux, comme en témoignent quelques

registres provinciaux (Chammas, 2011:10). En effet, il est certain que le Régent Philippe d'Orléans a eu des relations incestueuses avec ses deux filles légitimes, la duchesse de Berry et Mlle de Valois, ainsi qu'avec sa fille illégitime, Madame de Ségur. En outre, M. de Terrai a pour maîtresse une fille, fruit de sa liaison avec son ancienne amante, tandis que le Maréchal Richelieu a des relations charnelles avec Mme Rousse, sa fille née du rapport avec Mme Capon. L'inceste semble être devenu une habitude chez les hommes puissants : la maîtresse du cardinal de Tencin *n'est que sa sœur*, tandis que le duc de Choiseul est particulièrement lié à sa sœur, la duchesse de Grammont (Bloch, 2011: 108-109). Il faut aussi mentionner Louis XV qui a des relations amoureuses avec presque toutes les sœurs Nesles, ainsi que le rapport ambigu entre Voltaire et sa nièce. Cependant, les condamnations pour inceste vont s'atténuer de plus en plus : la peine de mort est souvent mutée en peine des galères ou interdite pendant longtemps, voire à jamais (Chammas, 2011: 25).

En outre, l'inceste, que l'on identifie dans beaucoup d'œuvres libertines de l'époque, n'est pas seulement un thème littéraire, mais aussi une expérience qui, parfois, concerne les écrivains libertins eux-mêmes. Après avoir fréquenté la jeune prostituée encore adolescente Zéphie, Rétif espère l'épouser jusqu'au moment où la mort de la jeune fille interrompt brusquement l'idylle amoureuse. Rétif, ensuite, est épris de la jeune prostituée Virginie : après avoir reconnu sa mère, l'une de ses nombreuses maîtresses, il se rend compte que la jeune prostituée est sa propre fille (Alexandrian, 1977: 28-29).

Revenant à la littérature libertine, au centre du roman *Histoire de dom B***, portier des chartreux* (1741) de Gervaise de Latouche est placée la débauche des jeunes Suzon et Saturnin qui se consacrent à la découverte du plaisir bien qu'ils sachent qu'ils sont sœur et frère. On constate ainsi que dans l'*Histoire de dom B***, portier des chartreux*, l'inceste est justifié à la lumière des Saintes Écritures sacrées à travers la descendance d'Adam et d'Ève. Ce sont les chimères (vices, vertus et lois) créées par les institutions humaines qui auraient remis en question l'inceste : la théorisation d'une morale « naturelle » va de pair avec la présence de l'inceste dans la littérature, qui couvre l'espace du roman dans son entier (Mainil, 2003: 270).

De même, l'inceste est présent dans toute la littérature libertine du dix-huitième siècle pré-révolutionnaire, surtout dans les romans de Rétif de La Bretonne, du comte de Mirabeau et du marquis de Sade. Dans *Le paysan pervers* (1776) Rétif de La Bretonne montre comment l'inceste volontairement commis affecte Edmond et sa sœur Ursule, qui s'adonnent tous les deux à la débauche dès qu'ils arrivent à Paris. Après qu'ils ont accepté un mariage de raison, Edmond assassine sa sœur dans un moment de délire. Désormais malade, Edmond meurt dans les bras de sa fille, née de l'amour incestueux avec Ursule. Dans *L'éducation de Laure ou Le rideau levé* (1786) du comte de Mirabeau, la jeune Laure raconte à Eugénie, sa compagne de débauche, comment elle a été élevée par son père qui l'a déflorée. L'inceste fait partie d'un projet conçu par le père incestueux qui théorise une méthode éducative servant à donner une bonne éducation à la jeune Laure, au point de rendre l'acte incestueux l'objet d'une cérémonie solennelle. *Hic et Haec* (à près peu 1780-1786) est, au contraire, un récit au ton léger où de nombreux incestes sont mis en acte par des personnages moins innocents à la recherche consciente du plaisir (Chammas, 2001: 307).

D'abord, le marquis de Sade développe le sujet de l'inceste dans *Les cent vingt journées de Sodome ou l'école du libertinage* (1785) où l'inceste fonde une association libertine. Ensuite, l'inceste devient une constante dans *Les crimes de l'amour* (1788) (Chammas, 2011: 291). Enfin, dans *La philosophie dans le boudoir* (1796) Sade soutient que l'inceste non seulement n'est-il pas terrifiant, mais de plus, il s'inscrit l'ordre naturel¹. Dans les romans sadiens l'inceste acquiert une autre nuance : le fantasme de l'inceste témoigne du désir et, en même temps, de la peur de s'enfermer dans une classe aristocratique, parfaitement consciente qu'elle n'est pas la classe dominante (Didier, 1976: 37).

¹ Après avoir pris en considération les théories philosophiques de Sade, C. Cazenobe affirme que la recherche sadienne du plaisir n'admet ni limites ni obstacles puisqu'elle fait partie des plans de la nature : l'adultère, le viol, le meurtre ne sont pas des crimes monstrueux mais plutôt des interdictions imposées par la morale et la religion, autrement dit, une invention fautive et malsaine servant à maintenir les hommes dans une condition pénible d'esclavage (Cazenobe, 1980: 104-105).

Cette analyse panoramique accomplie, on arrive enfin au sujet de l'inceste dans les écrits libertins de Chevrier. « Les coupables innocents », l'une des histoires les plus significatives dans *Le Recueil de ces dames* (1745), est focalisée sur les aventures militaires et libertines du jeune marquis de Genneville. Après avoir mené une vie de débauche dans l'armée française, Genneville est emprisonné à Saint-Lazare. Évadé, il rentre chez lui après la mort de son père. Il se marie avec la jeune et belle Camille, pour se consoler de la perte de son patrimoine familial. Ils vivent heureusement jusqu'au moment où ils se rendent compte d'avoir commis l'inceste. Alors, tous les deux se retirent au couvent, afin d'expié leur crime involontaire.

Dans *Le Recueil de ces dames* Chevrier nous présente un type d'inceste commis de façon inconsciente par deux jeunes époux. Le crime est en effet provoqué par l'avidité et la bassesse du serviteur Robert, qui favorise une telle union incestueuse pour s'emparer des biens de son maître, aux dépens de l'héritier légitime. Voilà pourquoi l'infâme serviteur de l'inceste est condamné à une mort pénible : le tricheur tombe malade et meurt à cause de sa méchanceté qui l'a poussé au mensonge et au péché. Avant de mourir, Robert avoue avoir prémédité l'union incestueuse : suivent les sanglots de Camille et les larmes de Genneville. Celui-ci résume, en quelques mots, la façon dont le frère et la sœur essayent de sauver leurs âmes : « Ma sœur choisit l'ordre des Capucines, où elle se retira après m'avoir écrit une lettre encore plus touchante que la première ; et moi j'entrai chez les pères de la Trappe, où je viens de faire mes derniers vœux. C'est dans cette sainte maison où, livré à moi-même et tout au Créateur, je déteste tous les égarements dont vous venez de lire le détail ». (Chevrier, 1787: 47)

Ce cas d'inceste involontaire s'explique par l'éloignement des enfants, éloignement à l'origine duquel se trouve le vieux marquis de Genneville, qui avait choisi d'enfermer sa fille au couvent et d'envoyer son fils à l'armée. Le vieillard a pourtant permis à son fils, unique héritier de son patrimoine, de mener une vie libertine et dissolue à Paris, avant de rentrer au château familial. De toute façon, la débauche du jeune libertin le conduisant à l'inceste final s'insère dans une satire plus vaste, visant la dégradation du petit-maître libertin. Pourtant, Genneville se sauve, en décidant d'aller expier ses crimes, dont le plus abominable est certainement l'inceste, dans une institution religieuse².

Quelques ans plus tard, Chevrier publie le roman *Mémoires d'une honnête femme écrits par elle-même* (1753) qui remporte un succès remarquable si l'on considère les six ou sept rééditions (Martin, 1970: 385). Le roman se centre sur le sort de la jeune Julie qui, obligée d'épouser un mari imposé par sa famille, doit faire face à une série de péripéties, jusqu'au moment où elle décide de passer le reste de sa vie dans un couvent. Parallèlement à l'histoire de Julie, Chevrier relate les mésaventures d'une autre jeune fille, Sophie, condamnée à vivre au couvent. Le récit de Sophie est typographiquement séparé de celui de Julie et anticipé par les titres introductifs « Histoire de Sophie » et « Suite de l'histoire de Sophie ». Élevée au couvent de la même manière que Julie, la jeune Sophie n'est pas préparée à faire face aux égarements du monde. Jouet de son père et de son frère aîné, la jeune femme est sauvée par un mystérieux gentilhomme qui devient son amant. Après avoir découvert qu'il s'agissait de son frère cadet, Sophie est enfin contrainte à vivre au couvent pour être par-

² « De son côté, l'un des héros du *Recueil de ces dames*, gentilhomme gascon et brillant petit-maître, s'évade de la prison où l'ont conduit ses incartades libertines, mais c'est pour devenir l'amant intéressé de la femme d'un président au Parlement de Besançon ; après avoir manqué d'être assassiné par sa maîtresse, il en est réduit à s'engager dans une troupe de comédiens ambulants, et il sombrerait dans la plus complète abjection si son "heureuse étoile" ne lui faisait retrouver un oncle "plein de bonté" qui le rétablit "dans ses droits". [...] Conclusion spécieuse évidemment, comme le montre le destin tragique d'un autre héros de Chevrier, jeune seigneur libertin qui singe des Gueux en se faisant renier par son père et enfermer à Saint-Lazare pour une courtisane qui l'a ruiné. Car au moment où après avoir végété comme misérable auteur de romans, il pense avoir enfin réalisé "les espérances d'une succession avantageuse", il est cruellement dépossédé des biens de sa famille, et il apprend encore, pour comble, que la jeune fille qu'il a finalement épousée est sa propre sœur qu'il croyait morte au couvent : s'il ne lui reste plus qu'à s'"enterrer chez les pères de la Trappe" pour "y détester tous [ses] égarements passés", ce dénouement n'est que la transposition gratifiante de la nécessaire déchéance du nouvel aventurier libertin" » (Rustin, 1979: 223-224).

donnée, tandis que son frère quitte la France. De la même manière que Genneville et Camille, Sophie et son frère tombent amoureux, tout en ignorant leur lien familial. Sophie raconte son histoire à Julie lors de leur détention commune. Sophie, que Julie a d'abord rencontrée au couvent et ensuite retrouvée au Bon Pasteur, révèle à sa chère amie ses mésaventures secrètes, en lui confessant être la victime de la barbarie et du libertinage de quelques brigands qui, après avoir tué son père, voulaient la violer³.

Sophie est pourtant sauvée par un jeune homme inconnu dont elle s'éprend, en ignorant que son amoureux n'est personne d'autre que son frère, éloigné de sa famille dès son enfance. La petite maison, à la mode au dix-huitième siècle, devient le théâtre où se consomme l'inceste entre Sophie et son frère, qui s'abandonnent à un amour sincère :

Nous quittâmes Dijon pour nous rendre au Val de Suzon où un ami particulier d'Ivières lui avait prêté une petite maison. La mode commençait à les mettre en vogue et tous, jusqu'aux gens de robe, se piquaient d'en avoir. Arrivés à cette campagne, nous n'eûmes d'autres soins que nous témoigner par les caresses les plus tendres et les moins indécentes, combien nous nous devions l'un à l'autre (Chevrier, 2005: 85).

Le thème de l'inceste a déjà été traité par Chevrier dans *Recueil de ces dames* mais les conséquences de l'inceste sont très différentes. Dans *Recueil de ces dames* les deux frères souhaitent expier leur crime en se réfugiant dans une institution religieuse, tandis que dans *Mémoires d'une honnête femme écrits par elle-même* c'est seule Sophie qui cherche un abri dans le couvent des Ursulines, à la différence de son frère qui décide de fuir la France. Chevrier veut pourtant justifier ses personnages coupables aux yeux de la société, du reste, il partage l'idée, déjà répandue au dix-huitième siècle, que l'ignorance annule le péché : une telle pensée repose sur une base religieuse, ainsi que sur la philosophie à la veille de la Révolution (Chammas, 2011: 171). Ce n'est pas par hasard que le *Recueil de ces dames* se termine par une maxime morale qui aurait eu le mérite de racheter les innocents coupables : « La réponse de Rome arriva enfin ; c'était un bref du Pape qui nous pardonnait l'inceste involontaire dont nous étions coupables, et nous prescrivait à chacun trois monastères, dans l'un desquels nous devions nous retirer » (Chevrier, 1787: 47).

En mettant l'accent sur les égarements de la jeune Sophie, Chevrier vise à décrire la naissance des liaisons incestueuses pour remettre en question le profil de la famille traditionnelle sous l'Ancien Régime, où la décadence arrive à engendrer des tragédies monstrueuses⁴. En effet, les pères provoquent involontairement les incestes de leurs enfants et, par-là, ruinent l'harmonie familiale, en abusant de leur pouvoir (Chammas, 2011: 238). Dans la France du dix-huitième siècle le fils aîné est le seul qui ait droit d'accéder à l'héritage paternel, alors que les autres fils sont éloignés dès l'enfance. Par conséquent, ces enfants finissent par ignorer leurs proches. Les jeunes filles sont, du reste, contraintes de passer leur vie au couvent (Chammas, 2005: 331-332). Enfermée depuis longtemps au couvent, Sophie n'est pas capable de reconnaître son frère cadet, qui, abandonné par sa famille selon les exigences du modèle familial courant, fait une carrière militaire jusqu'au moment où il obtient le titre nobiliaire de marquis d'Ivières. La sévérité de l'autorité masculine est incarnée par le baron de Verbois, l'autre frère de Sophie, qui envisage le contrôle de sa

³ « Après cette horrible cérémonie, la troupe meurtrière voulut jouir du fruit et de ses forfaits; le plus téméraire d'entre eux fut repoussé avec violence, mais mes forces affaiblies par les fatigues du voyage et par les douleurs auxquelles j'étais en proie, me permettant à peine de me défendre, il ne me restait que mes pleurs ; faibles armes contre des scélérats qui ne respiraient que la cruauté et le libertinage ! » (Chevrier, 2005: 81).

⁴ À la suite de l'analyse de l'inceste et de ses variétés mises en scène dans les tragédies classiques, M. Delon constate que la tragédie de l'inceste s'insère dans une réflexion concernant la place de l'homme dans le monde. Donc, on se demande si l'homme est le maître de ses actions ou s'il peut s'échapper à l'état naturel des choses. Sophocle, alors, montre comment la violation des lois divines est punie avec la peste accablant la ville de Thèbes (Delon, 2011: 97).

sœur en choisissant sa destinée à sa place et, ensuite, en l'obligeant à entrer, de force, au couvent⁵. La nouvelle de l'inceste représente enfin un coup de théâtre annonçant le malheur final de Sophie (Chammas, 2011: 237). Quand Sophie découvre que son époux, le marquis d'Ivières, est son frère l'épilogue devient tragique, non seulement parce que la jeune femme comprend la portée de l'inceste, mais aussi parce qu'elle est consciente que la société va condamner sa conduite. Après la révélation de l'inceste s'en suivent les larmes de Sophie et la confusion du frère qui alterne le tutoiement, typique des passions tragiques, au vouvoiement, parce que les deux amants deviennent conscients de l'impossibilité de vivre comme frère et sœur (Chammas, 2011: 238).

Après avoir lutté, à deux reprises, contre la décision d'aller au couvent, Sophie cède enfin, tout en manifestant sa colère contre la dislocation de sa famille et les conséquences qui en découlent : « Victime de la fureur d'un père, de la perfidie d'un amant, d'un crime plus funeste à mon repos, on m'a traînée dans ce cloître où, liée par des vœux sacrés, je n'ai d'autres soins que de tâcher d'asservir ma raison à mes devoirs » (Chevrier, 2005: 37). S'il est permis au marquis de quitter la France, la condamnation sociale et religieuse n'épargne pas les filles, en obligeant Sophie à renoncer à sa vie dans le monde.

Il est alors évident qu'une fois consciente d'avoir commis la faute à cause de la désagrégation de son cercle familial, Sophie reconnaît dans sa famille la principale source de ses malheurs, comme l'observe J. Chammas :

Dans *Mémoires d'une honnête femme*, Sophie raconte sa propre histoire. Aimée de d'Argis, elle se voit refuser le mariage par son père, qui décide de l'enfermer au couvent contre son gré. Il entend laisser son héritage entier à son fils aîné, après avoir relégué son cadet à un précepteur sans jamais demander à le voir. En route pour le couvent, la voiture est attaquée par d'Argis, qui est aussitôt tué par le père; celui-ci est assassiné à son tour par des brigands. Sophie se retrouve seule à la merci des malfaiteurs, mais elle est sauvée par le Marquis d'Ivières, qui, justement, passait par là. Sophie commente les événements au fur et à mesure qu'ils se produisent, en anticipant les sensations fortes que le lecteur ressentira bientôt. Elle nourrit ainsi sa colère contre le démantèlement de la famille, du fait des retombées effroyables qu'il peut causer : « Je ne me suis sauvée d'un crime que pour frémir sur un autre, bien plus affreux » (Chammas, 2005: 333)

On peut conclure l'analyse des deux œuvres de Chevrier, en mettant en évidence la particularité du thème de l'inceste dans les écrits de Chevrier par rapport aux autres romanciers libertins de son époque. Si, dans la plupart des œuvres de la littérature libertine comme, par exemple, *l'Histoire de dom B***, portier des chartreux* (1741) de Gervaise de Latouche, l'anonyme *Mémoires de Suzon* (1778), *L'éducation de Laure* (1786) de Mirabeau ou, *Aline et Valcour* (1795) du marquis de Sade, l'inceste est représenté comme un choix fait de manière consciente par les personnages, tandis que dans les deux histoires de Chevrier prises en considération ici abordées (*Recueil de ces dames* et *Mémoires d'une honnête femme*) l'inceste est involontaire, étant consommé sans que les coupables en soient conscients. Autrement dit, ils ne sont qu'« ignorants », parce qu'ils ne connaissent pas leurs liens familiaux. C'est pourquoi l'histoire de Genneville est sous-titrée par l'oxymore « Les coupables innocents ». L'inceste est donc attribuable au modèle familial occidental traditionnel, la « famille souche », qui détermine la séparation et l'éparpillement des enfants. Ce modèle familial contribue fatalement à la dissolution des liens de parenté, ainsi qu'à la tragédie finale, comme l'indique J. Chammas :

Du fait que les parents se défont de leurs enfants en les éloignant de la maison familiale et en les éparpillant, ceux-là ne se connaissent pas entre eux et ignorent

⁵ À ce propos, J. Rustin observe que les attitudes ingrates des enfants, parfois critiquées par des romanciers du dix-huitième siècle, sont dues au comportement impérieux d'un père autoritaire qui offre au fils un modèle à suivre à travers son pouvoir tyrannique. Ce n'est pas par hasard que le baron de Verbois n'hésite pas à poursuivre sa sœur Sophie en la faisant enfermer à vie dans un couvent (Rustin, 1979 : 64).

même parfois qui ils sont. Ce qui peut sembler un détail anodin et facilement rectifiable se révèle source de tragédie. Les filles sont tenues dans l'isolement et, quand ils ne taisent pas leur identité, les cadets la camouflent sous le nom d'emprunt. Le lien de parenté est ainsi dilué et l'unité familiale, obliérée. (Chammas, 2005: 334)

On en conclut que les coupables d'inceste apparaissant dans les écrits de Chevrier tombent dans l'erreur dans la mesure où ils ignorent simplement leur identité familiale : « Le marquis d'Ivières, en réalité M. de Verbois, se donne son nouveau nom à son retour de la guerre et Sophie, qui est sa sœur, cache son vrai nom à son sauveur de peur du scandale produit par sa fuite (*Mémoires d'une bonnête femme*). Camille, qui n'était jamais sortie de son couvent dans son enfance, ne connaît pas son identité et ne sait rien à propos de ses parents ni, par conséquent, de son frère (*Les Coupables innocents*) » (Chammas, 2005: 337).

Chevrier pourtant assigne à ses personnages un sort différent. Si l'homme a la possibilité de choisir entre le monastère (Genneville) ou l'exil (le marquis d'Ivières), les jeunes femmes Camille et Sophie sont obligées d'expier leur crime au couvent parce que la société l'exige impérativement.

En ce qui concerne le rôle de l'inceste dans ses œuvres, Chevrier considère ce crime comme une des conséquences naturelles de la dissolution familiale caractérisant l'Ancien Régime où le fils aîné est le seul à avoir le droit d'hériter du patrimoine, tandis que les autres enfants sont envoyés au couvent ou à la guerre. La fille est pourtant condamnée à la vie religieuse et réduite à un jouet dans les mains de sa famille, représentée par un père, un mari ou voire un frère autoritaire.

BIBLIOGRAPHIE :

Œuvres

CHEVRIER, François-Antoine (1787) [1745]. *Recueil de ces dames*. In *Œuvres badines complètes du Comte de Caylus*, Tome XI. Amsterdam, Paris : Visse.

CHEVRIER, François-Antoine (2005) [1753]. *Mémoires d'une bonnête femme écrits par elle-même*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Études

ALEXANDRIAN, Sarane (1977). *Les libérateurs de l'amour*. Paris : Seuil.

BLOCH, Iwan (2011) [1934]. *Marquis de Sade's 120 Days of Sodom or the school for libertinage and the sex life of French age of debauchery*. Whitefish : Kessinger.

CAZENOBÉ, Colette (1980). Le naturel et le dénaturé dans le libertinage romanesque du XVIII^e siècle. In Collectif, *Études et recherches sur le XVIII^e siècle* (pp. 87-106). Aix-en-Provence et Paris : Université de Provence et Champion.

CHAMMAS, Jacqueline (2005). Confusions familiales et déroutes incestueuses dans quelques romans du milieu du siècle : Caylus, Chevrier, Perneti. *Eighteenth-Century Fiction*, 17, 331-338.

CHAMMAS, Jacqueline (2011). *L'inceste romanesque au siècle des Lumières*. Paris : Champion.

DELON, Michel (2011). *Le principe de délicatesse. Libertinage et mélancolie au XVIII^e siècle*. Paris : Albin Michel.

DIDIER, Béatrice (1976). *Sade. Une écriture du désir*. Paris : Dénoël.

MAINIL, Jean (2003). Pratique et théorie de l'épicurisme : le cas du roman obscène. *Dix-huitième siècle*, 35, 261-280.

MARTIN, Angus (1970). Romans et romanciers à succès de 1751 à la Révolution d'après les rééditions. *Revue des Sciences Humaines*, 35, 383-389.

RUSTIN, Jacques (1979). *Le vice à la mode : Étude sur le roman français de la première partie du XVIII^e siècle*. Paris : Ophrys.